



Déclaration de la Cgt

Après le succès des manifestations du 7 mars, décider des suites

Le 7 mars 2006, qui a rassemblé plus d'un million de manifestants en France contre le CPE, traduit une mobilisation qui grandit chez les jeunes et qui s'ancre à l'entreprise. Le gouvernement ne peut ni l'ignorer ni la minimiser.

Au-delà du CPE vécu comme une humiliation faite à la jeunesse, la conscience grandit de la nécessité de stopper la course de la précarité tous azimuts : précarité de l'emploi, précarité des salaires, précarité des conditions de travail et de vie.

Le sentiment que la précarité n'est pas la bonne réponse pour favoriser le développement et la croissance se renforce aussi.

Le début d'ancrage de l'action à l'entreprise constaté par des arrêts de travail, des débrayages se fait principalement sur ce rejet de la précarité.

La mobilisation doit se poursuivre jusqu'au retrait du CPE. L'unité syndicale réalisée doit s'amplifier sur tout le territoire avec les organisations syndicales de salariés, d'étudiants et de lycéens.

Au plan national, les organisations vont décider des suites du mouvement ce jeudi 9 mars.

Montreuil, le 8 mars 2006